

**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

En tant que traductrice indépendante, mon travail consiste essentiellement dans la traduction et la relecture de documents techniques. Mais il faut aussi ajouter tout le travail administratif : facturation, comptabilité, déclarations URSSAF, RSI, retraite, impôts CFE.

**Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?**

Suite à ma licence LEA, j'ai continué mon cursus à l'UPPA par une maîtrise LEA et un DESS traduction et documentation scientifiques et techniques. J'ai profité du DESS pour effectuer un stage en entreprise en Allemagne où j'ai pu mettre à profit mes connaissances en traduction. J'y ai démarré la traduction en français d'un logiciel sur lequel je continue à travailler encore aujourd'hui.

Après l'obtention de mon DESS, j'ai passé des entretiens professionnels dans le domaine de la traduction ou du commerce international. Mon manque d'expérience étant souvent mentionné, j'ai choisi de m'installer en indépendante.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?**

La licence LEA m'a beaucoup plu car elle proposait un semestre obligatoire à l'étranger, étape nécessaire quand on choisit de travailler dans les langues étrangères. J'ai effectué ce semestre à l'université de Brême où j'ai pu consolider mes connaissances en allemand, m'ouvrir à d'autres nationalités/cultures et vivre la vie d'une étudiante allemande. En amont, j'ai dû me débrouiller pour entrer en contact avec l'université, organiser mon arrivée, prendre contact avec mon référent à l'université de Brême et trouver mon logement.

Cette expérience à l'étranger a été très positive en particulier sur le plan professionnel. Elle m'a permis notamment d'obtenir mon stage en entreprise pour mon DESS et par la suite d'avoir des références lors de mes entretiens d'embauche. Elle est souvent un atout sur mon CV.